

## Compte-rendu du Conseil Municipal du 11 avril 2014

### *Présents :*

Franck RAYNAL - Éric MARTIN - Sylvie TRAUTMANN - Dominique POUSTYNNIKOFF - Benoît RAUTUREAU - Irène MONLUN - Stéphane MARI - Aurélie DI CAMILLO - Benoît GRANGE - Gladys THIEBAULT - Emmanuel MAGES - Fatiha BOUAKKAOUI - Patricia GAU - Jérémie LANDREAU - Guy BENEYTOU - Pascale PAVONE - Gilles CAPOT - Marie-Céline LAFARIE - Naji YAHMDI - Jean-Luc BOSC - Caroline VION - Didier BROUSSARD - Isabelle DULAURENS - Jean-Pierre BERTHOMIEUX - Nathalie MAGNIER - Jean-François BOLZEC - Laurence MENEZO - Laurent DESPLAT - Karine PERES - Pierrick LAGARRIGUE - Delila NAKIB - Maxime MARROT - Gérard DUBOS - Dany DEBAULIEU - Charles ZAITER - Laure CURVALE - Didier SARRAT - Samira EL KHADIR - Jean-Louis HAURIE - Dominique DUMONT - Philippe DESPUJOLS - Betty DESPAGNE

### *Absents ayant donné procuration :*

François SZTARK                      procuration à Éric MARTIN  
Zeineb LOUNICI                      procuration à Sylvie TRAUTMANN  
Anne-Marie TOURNEPICHE       procuration à Gérard DUBOS

*Absente :* Délila NAKIB (pour la délibération n°2014\_090)

*Secrétaire de séance :* Maxime MARROT

\*\*\*

**Monsieur le Maire** ouvre la séance en annonçant la démission de Monsieur Jean-Jacques Benoît, conformément à ce qu'il avait annoncé le soir des élections.  
Il accueille et insatlle Madame Betty Despagne comme nouvelle conseillère municipale.

### **aff n°DEL2014\_090 : Détermination du nombre d'adjoints et conditions de dépôt des listes**

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de fixer à treize le nombre d'Adjoints au Maire de la commune de Pessac,
- de décider de laisser un délai de 3 minutes pour le dépôt, auprès du Maire, des listes de candidats aux fonctions d'Adjoint au Maire qui doivent comporter au plus autant de Conseillers Municipaux que d'Adjoints à désigner, et sur lesquelles l'écart entre le nombre de candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

### **La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.**

**Abstention :** Mmes TOURNEPICHE, DEBAULIEU, CURVALE, EL KHADIR, DUMONT, DESPAGNE, MM. DUBOS, ZAITER, SARRAT, HAURIE, DESPUJOLS.

### **aff n°DEL2014\_091 : Élection des adjoints au maire**

Le Conseil Municipal :

Considérant que Mme Samira EL KHADIR et M. Jérémie LANDREAU , assesseurs, ont constitué le bureau de vote,

Considérant qu'à l'issue du délai déterminé par le Conseil Municipal pour le dépôt des listes de candidats aux fonctions d'Adjoints, le Maire a enregistré les candidatures pour la liste « PESSAC AVENIR » :

- M. Éric MARTIN
- Mme Sylvie TRAUTMANN
- M. Guy BENEYTOU
- Mme Isabelle DULAURENS
- M. Gilles CAPOT

- Mme Patricia GAU
- M. Jérémie LANDREAU
- Mme Nathalie MAGNIER
- M. Emmanuel MAGES
- Mme Irène MONLUN
- M. François SZTARK
- Mme Pascale PAVONE
- M. Najj YAHMDI

Considérant qu'à l'appel de leur nom, chaque conseiller municipal a procédé au vote,  
 Considérant qu'à l'issue du dépouillement, les résultats de l'élection des Adjointes au Maire  
 sont les suivants :

- nombre de bulletins blancs ou nuls : 11
- nombre de suffrages exprimés : 34

Considérant que la liste « PESSAC AVENIR » a obtenu trente quatre (34) voix, sont  
 proclamés Adjointes au Maire de la commune de Pessac,

- M. Éric MARTIN
- Mme Sylvie TRAUTMANN
- M. Guy BENEYTOU
- Mme Isabelle DULAURENS
- M. Gilles CAPOT
- Mme Patricia GAU
- M. Jérémie LANDREAU
- Mme Nathalie MAGNIER
- M. Emmanuel MAGES
- Mme Irène MONLUN
- M. François SZTARK
- Mme Pascale PAVONE
- M. Najj YAHMDI

**Monsieur le Maire** ajoute : « Afin de satisfaire votre curiosité, je vais vous faire part des  
 délégations que j'entends donner aux Maires adjointes et aux conseillers municipaux.

*En premier lieu, les treize adjointes élus, hormis les deux premiers, ont été classés dans  
 l'ordre alphabétique par sexe, tel que nous avons présenté la liste aux municipales.*

*M. Éric Martin : 1<sup>er</sup> adjoint, délégué à la Coordination des Politiques de Proximité, aux  
 Espaces publics et aux Déplacements*

*Mme Sylvie Trautmann : 2<sup>ème</sup> adjointe, déléguée à l'Économie, à l'Emploi et à la  
 Formation*

*M. Guy Beneytou : adjoint délégué au Sports*

*Mme Isabelle Dulaurens : adjointe déléguée à la Culture, au Tourisme et au Patrimoine*

*M. Gilles Capot : adjoint délégué à l'Urbanisme, à l'Habitat et au Cadre de vie*

*Mme Patricia Gau : adjointe déléguée aux Solidarités et à la Santé*

*M. Jérémie Landreau : adjoint délégué au développement durable et à la Participation*

*Mme Nathalie Magnier : adjointe déléguée aux Finances, aux Services et à l'Économie  
 numériques*

*M. Emmanuel Mages : adjoint délégué à l'Éducation et à la Jeunesse*

*Mme Irène Monlun : adjointe déléguée à la Vie associative et aux Jumelages*

*M. François Sztark : adjoint délégué à l'Enseignement supérieur, à la Recherche et au  
 Campus*

*Mme Pascale Pavone : adjointe déléguée aux Relations sociales et au Développement  
 humain*

*M. Najj Yahmdi : adjoint délégué au Développement social et urbain*

*M. Jean-Pierre Berthomieux : conseiller municipal délégué à la Voirie et à l'Assainissement*

*Mme Fatiha Bouakkaoui : conseillère municipale déléguée à la Promotion de la diversité*  
*M. Jean-François Bolzec : conseiller municipal délégué à la Jeunesse*  
*Mme Aurélie Di Camillo : conseillère municipale déléguée à l'Événementiel*  
*M. Jean-Luc Bosc : conseiller municipal délégué aux Installations sportives*  
*Mme Marie-Céline Lafarie : conseillère municipale déléguée au Dynamisme associatif,*  
*M. Didier Broussard : conseiller municipal délégué à la Musique dans la Ville*  
*Mme Zeineb Lounici : conseillère municipale déléguée à la Santé*  
*M. Laurent Desplat : conseiller municipal délégué aux Espaces verts, ruraux et forestiers*  
*Mme Laurence Menezo : conseillère municipale déléguée aux Écoles et au Conseil municipal de enfants*  
*M. Benoît Grange : conseiller municipal délégué à l'État Civil et à la Citoyenneté*  
*Mme Délila Nakib : conseillère municipale déléguée à l'Économie sociale et solidaire, à la Formation et à l'Emploi*  
*M. Pierrick Lagarrigue : conseiller municipal délégué aux Personnes en situation de handicap*  
*Mme Karine Pérès : conseillère municipale déléguée aux Personnes âgées et au Vieillissement réussi*  
*M. Stéphane Mari : conseiller municipal délégué à la Sécurité*  
*Mme Dominique Poustynnikoff : conseillère municipale déléguée à l'Accès au logement*  
*M. Maxime Marrot : conseiller municipal délégué à la Vie étudiante et aux Cultures Jeunes*  
*Mme Gladys Thiebault : conseillère municipale déléguée au Plan local d'Urbanisme*  
*M. Benoît Ratureau : conseiller municipal délégué au Commerce, à l'Artisanat et aux Marchés de plein air*  
*Mme Caroline Vion : conseillère municipale déléguée aux Relations avec les établissements d'enseignement supérieur dans le domaine de la Culture et de la Communication.*

*A la lecture des délégations, il ne vous a pas échappé que nous avons souhaité continuer les missions traditionnelles et normales de la mairie, mais nous avons voulu mettre l'accent sur un certain nombre de domaines ainsi qu'ils étaient contenus dans les propositions du programme électoral.*

*Trois thématiques fortes sont ainsi mises en valeur.*

*J'ai souhaité qu'il soit confié à M. Martin une délégation élargie à la Coordination des politiques de proximité. C'est un élément important dont nous verrons des éléments d'organisation plus spécifiques au cours du prochain conseil municipal où j'aurais le plaisir de vous proposer une organisation territoriale de la mairie différente de celle qui existe aujourd'hui.*

*Il est indispensable d'avoir une institution municipale qui soit plus proche des Pessacais. C'était le slogan de notre campagne, c'est un engagement qui doit bien sûr prendre vie jour après jour, mais c'est également quelque chose qui doit se traduire dans l'organisation immédiate de la mairie. Ça n'était pas possible immédiatement pour des raisons juridiques, cela sera le cas le 24 avril prochain.*

*Deuxième thématique particulièrement forte, portée par Sylvie Trautmann, c'est celle de l'Économie, de l'Emploi et de la Formation. L'emploi et l'économie sont intimement liés, c'est par l'activité économique et par son développement que nous réussirons à accroître les emplois présents sur Pessac. A ce titre, l'association de l'emploi, de la formation et de l'activité économique nous semble particulièrement opportune.*

*En choisissant également de faire porter à un adjoint, M. François Sztark, – je l'avais dit lors de mon discours d'élection la semaine dernière – une délégation consacrée à l'Enseignement supérieur, à la Recherche et au Campus, j'ai également souhaité mettre l'accent sur un domaine qui était jusqu'à présent, à notre avis particulièrement délaissé, et qu'il convient désormais d'investir de manière intensive. Vous le savez tous, depuis quelques années il y a une réforme de l'enseignement supérieur, le campus est situé essentiellement sur Pessac, il convenait donc que la Mairie prenne sa part de ce défi et de ce développement de l'université qui doit désormais voir le jour.*

*Enfin, nous avons souhaité mettre l'accent sur le domaine de la Santé, délégation portée*

*par Mme Zeineb Lounici qui sera également conseillère communautaire du fait de la démission de ce poste de Mme Trautmann.*

*Tous les domaines cités doivent demander un grand effort. J'ai conscience que la tâche qui nous attend sera lourde, que les attentes que nous avons portées durant cette campagne sont extrêmement importantes. A ce titre, je pense que nous pouvons compter sur la mobilisation de la population et vous pourrez compter sur la mobilisation pleine et entière de l'ensemble de la municipalité, des agents de la Mairie qui ont déjà montré au cours de ces premiers jours de fonctionnement un engagement plein et entier. Je tiens à remercier tous et toutes pour ce qui a déjà été fait et encore plus pour ce qui sera accompli pendant cette mandature. »*

**La séance est levée à 20h00**